

Province de Québec  
Municipalité de Val-Racine  
Mardi, le 10 janvier 2017

Séance ordinaire du conseil tenue au Centre Communautaire 10 janvier 2017 à 19h00, sont présents son honneur le Maire M. Pierre Brosseau, Mme Francyne Michaud Delongchamp, Mme Angèle Rivest, M. Serge Delongchamp, Mme Karo-Lyne Lachance et M. Adrien Blouin.

Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présente.

2017-001

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**  
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte.

Adoptée

2017-002

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 ET 13 DÉCEMBRE 2016

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**  
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

D'adopter les procès-verbaux du 5 et 13 décembre 2016.

Adoptée

2017-003

CORRESPONDANCES

La directrice générale dépose la correspondance datée du 10 janvier 2017.

MAMOT

- 
- ❖ Le règlement 270 décrétant un emprunt de 85 000 \$ pour l'achat d'une niveleuse a été approuvé.

2017-004

LISTE DES COMPTES AU 10 JANVIER 2017

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**  
Et résolu unanimement,

D'adopter la liste de comptes se totalisant à 34 083,98 \$ en référence aux chèques no 201600405 à 201700029, d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des comptes identifiés sur la liste datée du 10 janvier 2017.

Adoptée

2017-005

PÉRIODE D'INFORMATION

2017-006

DEMANDE D'ENTRETIEN DU CHEMIN BOIS-DORMANT PAR LES ÉDITIONS HADERMAIZ INC

Mme Suzanne Côté, représentante de M. Louis-Philippe Tremblay présente la demande datée du 19 décembre 2016. Suite aux échanges, une rencontre aura lieu le 24 janvier prochain avec M. Pierre Brosseau, maire, M. Ghislain Lambert, inspecteur en bâtiment et Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire-trésorière. Et ce, sur l'horaire de travail de M. Ghislain Lambert, l'heure sera à confirmer.

2017-007

VOIRIE – SUIVI ACHAT DE LA NIVELEUSE USAGÉE « CHAMPION 740A » - INSPECTION MÉCANIQUE

Attendu que l'inspection mécanique de la niveleuse a été réalisée et que Strongco nous a produit son rapport;

Attendu qu'il y a des réparations à faire sur la niveleuse :

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**  
Et résolu unanimement,

De mandater M. Adrien Blouin, M. Steve Turcotte, M. Denis Duquette et Mme Chantal Grégoire, directrice-générale et secrétaire-trésorière pour établir et négocier les réparations que nous voulons exiger à Gaston Contant Inc avant de conclure le contrat.

Adoptée

2017-008

VOIRIE -RECRUTEMENT DE FUTURS CHAUFFEURS DE DÉNEIGEMENT - FORMATION

Attendu que chaque année, nous avons de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre pour le poste de 2<sup>e</sup> chauffeur et les suppléants pour le déneigement;

Attendu que les futurs chauffeurs devront répondre aux exigences concernant la classe exigée sur le permis de conduire, fournir leur dossier de conduite de la SAAQ, preuves d'expérience de conduite, etc.;

Attendu que nous assumons tous les frais de formation pour les futurs chauffeurs, ceux-ci ne seront pas rémunérés;

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**  
Et résolu unanimement,

De mandater M. Pierre Brosseau et Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire-trésorière pour recruter et planifier la formation des futurs chauffeurs de déneigement afin de se bâtir de la relève dans ce domaine d'activité.

Adoptée

- 2017-009                    VOIRIE – CAMION DE DÉNEIGEMENT- LISTE DE RÉPARATIONS
- Attendu que l’employé de voirie, nous a déposé une liste de réparations à effectuer sur le camion de déneigement;
- Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**  
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Et résolu unanimement,
- De faire les réparations sur le camion de déneigement afin que le tout soit conforme aux exigences.
- Adoptée
- 2017 010                    VOIRIE – ACHAT DE SEL À DÉGLACER
- Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Et résolu unanimement,
- De faire livrer un voyage supplémentaire de sel à déglacer au garage pour un montant d’environ 2 160\$ plus les taxes par Les Entreprises Claude Rhéaume.
- Adoptée
- 2017- 011                    POSTE VACANT COMME CONSEILLER NO 6
- Attendu que le poste de maire a été comblé parmi les membres du conseil, le 13 décembre dernier et que par ce fait, le poste no 6 devient vacant;
- Attendu que les membres du conseil doivent décider s’ils décrètent une élection partielle pour combler le poste no 6;
- Il est proposé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Appuyé par **M. Adrien Blouin**  
Et résolu unanimement,
- De déclencher une élection partielle afin de combler ce poste.
- Adoptée
- 2017-012                    ENGAGEMENT D’UNE RESSOURCE SUPPLÉMENTAIRE POUR LE TRAVAIL DE BUREAU ET D’ÉLECTION
- Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**  
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**  
Et résolu unanimement,
- D’engager une personne supplémentaire pour combler le poste de secrétaire d’élection et aussi pour du travail de bureau.
- Adoptée
- 2017-013                    FORMATION EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE
- Ce point est reporté après la fin de la procédure d’élection partielle au poste no 6.

2017- 014

REPARTITION DES DOSSIERS ENTRE LES MEMBRES DU  
CONSEIL MUNICIPAL

Incendie	M. Serge Delongchamp
Loisirs	Mme Francyne Michaud Delongchamp
Culturel	Mme Angèle Rivest
Voirie	M. Adrien Blouin
Bâtiment/Environnement	Mme Karo-Lyne Lachance
Développement	M. Pierre Brosseau

Sous-comités de la Municipalité :

Comité du CCU	M. Serge Delongchamp
Comité de développement	M. Pierre Brosseau
Comité des loisirs	Mme Francyne Michaud Delongchamp
Granit Action et loisirs MRC	Mme Francyne Michaud Delongchamp
Comité Incendie	M. Serge Delongchamp
Trans-Autonomie et Transport collectif	Mme Angèle Rivest
Les Dynamiques	Mme Francyne Michaud Delongchamp

Autres comités

Table d'harmonisation	Mme Angèle Rivest
Contrée du Massif Mégantic	Mme Angèle Rivest
FDT	Mme Angèle Rivest, Mme Karo-Lyne Lachance
Politique familiale	Mme Karo-Lyne Lachance, Mme Francyne Michaud Delongchamp, Mme Angèle Rivest
TECQ	M. Adrien Blouin

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**

Appuyé par **M. Adrien Blouin**

Et résolu unanimement,

De nommer les membres du conseil responsables des dossiers ci-haut  
mentionnés.

Adoptée

2017-015

PROGRAMME QUÉBEC BRANCHÉ ET BRANCHER POUR  
INNOVER

Nouveau programme qui sera chapeauté par le MRC du Granit pour  
toutes les municipalités de la MRC du Granit.

Actuellement, nous avons un peu d'information à fournir à la MRC du  
Granit mais le reste sera préparé par eux ou les partenaires choisis  
(Compagnies qui offrent le service d'Internet large bande).

Après le 27 janvier prochain, nous serons informés des montants de  
subvention demandées et il faudra déterminer notre participation  
financière.

2017-016

FACEBOOK

Mme Angèle Rivest va participer à la deuxième formation sur la création  
d'une page Facebook, le 24 janvier prochain pour la municipalité.

Elle demande aux membres du conseil d'aller voir les pages Facebook  
des autres municipalités comme Piopolis et Notre-Dame-des-Bois et ce  
dans le but d'évaluer ce que l'on veut comme page Facebook pour Val-  
Racine.

2017- 017

RENOUVELLEMENT À L'ADMQ

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

De renouveler l'abonnement annuel à l'ADMQ au montant 445 \$ plus les taxes pour 2017.

Adoptée

2017-018

ENGAGEMENT D'UNE FIRME COMPTABLE POUR LES ÉTATS FINANCIERS ET LA REDDITION DU MTQ 2016

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**  
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Et résolu unanimement,

D'engager la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour préparer le rapport financier et la Reddition des comptes du MTQ 2016.

Adoptée

2017-019

COBARIC

Attendu que nous avons une demande de cotisation pour le territoire de la Cobaric pour un montant de 50 \$;

Attendu que nous manquons d'informations sur les réalisations de la Cobaric pour notre MRC;

Attendu que nous sommes en désaccord avec le gouvernement en raison de toutes les coupures qui ont été appliquées et que ce fait, tous les organismes se retournent vers les municipalités afin de combler le manque de financement pour atteindre les objectifs de leurs missions;

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**  
Appuyé par **M. Adrien Blouin**  
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine répond négativement à la Cobaric pour sa demande de cotisation de 50 \$ pour 2017.

Adoptée

2017-020

CLINIQUE DE VACCINATION

Attendu que la vaccination constitue le meilleur moyen de protéger les jeunes enfants, les personnes plus âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli contre la grippe et ses complications;

Attendu que depuis de nombreuses années se tient à Val-Racine une campagne annuelle de vaccination contre la grippe saisonnière;

Attendu que cette année, les modalités de fonctionnement de la clinique de vaccination ont été modifiées afin de nécessiter une prise de rendez-vous préalable par Internet ou par boîte téléphonique;

Attendu que 21 % de la population a 65 ans et plus;

Attendu que la campagne annuelle de vaccination vise particulièrement les aînés;

Attendu que beaucoup d'aînés de la municipalité de Val-Racine n'ont pas accès à Internet ou maîtrisent mal l'utilisation de ce média;

Attendu que les ratées du réseau téléphonique du CIUSSS de l'Estrie-CHUS démontrent que le CIUSSS de l'Estrie-CHUS n'était pas prêt à assumer la prise de rendez-vous téléphonique;

Attendu que le CIUSSS de l'Estrie-CHUS n'a pas informé la population de la nécessité de prendre rendez-vous pour la clinique de vaccination 2016;

Attendu que le CIUSSS de l'Estrie-CHUS n'a pas fait la même publicité que par les années passées dans les journaux locaux;

Attendu que cette nouvelle façon de procéder pour les rendez-vous risque d'avoir un effet négatif sur les résultats de la campagne de vaccination;

Il est proposé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**

Appuyé par **Mme Angèle Rivest**

Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine demande au CIUSSS de l'Estrie-CHUS de maintenir la qualité des services offerts à sa population et de maintenir les cliniques de vaccination antigrippale dans les municipalités de la MRC du Granit.

Que la Municipalité de Val-Racine demande l'appui de la MRC dans sa demande au CIUSSS de l'Estrie-CHUS;

Que la présente résolution soit envoyée à madame Patricia Gauthier, présidente-directrice générale du CIUSSS de l'Estrie-CHUS; à monsieur Carol Fillion, directeur général adjoint des programmes sociaux et de réadaptation du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette; au député de Mégantic, monsieur Ghislain Bolduc et à la MRC du Granit.

Adoptée

2017-021

**PARTICIPATION AU PROGRAMME « CHANGEZ D'AIR!  
2.0 » (2017 - 2018 - 2019)**

Attendu que le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal, qu'il nuit à la santé cardio-pulmonaire et coûte très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

Attendu que l'édition 2012-2013 du programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « Changez d'air! » a connu un succès impressionnant;

Attendu que l'association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a l'intention, en 2017 de relancer le programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « Changez d'air! 2.0 » pour tout le Québec, avec l'objectif de remplacer 5 000 vieux appareils de chauffage au bois par année, pour 3 années consécutives;

Attendu que qu'une remise de 300 \$ pour le remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage conforme aux nouvelles normes sera offerte aux participants du programme «Changez d'air! 2.0 »;

Attendu que l'appareil à changer doit être encore utilisé, être soit dans une résidence principale ou dans une résidence secondaire. Il devra être envoyé au complet au recyclage pour en assurer son retrait définitif.

Attendu que la participation des municipalités et des villes est requise pour un montant de 150 \$ pour le remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage au bois conforme aux normes EPA ou ACNOR B415.1;

Attendu que les manufacturiers et détaillants contribuent financièrement pour un montant de 200 \$ par vieil appareil de chauffage au bois remplacé par les participants;

Attendu que d'autres partenaires seront approchés pour contribuer financièrement à la campagne de communications, d'éducation et de sensibilisation, qui doit accompagner l'incitatif monétaire du programme « Changez d'air! 2.0 »;

Attendu que l'AQLPA est le gestionnaire du programme « Changez d'air! 2.0 »;et doit administrer la base de données du programme, les ententes, les inscriptions, la campagne de communications et le versement des incitatifs;

Attendu que le programme sera relancé en 2017;

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

Que la municipalité Val-Racine participe au programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « Changez d'air! 2.0 »;jusqu'à concurrence de trois (3) poêles remplacés sur son territoire ou jusqu'à l'épuisement d'une enveloppe de 450 \$.

Adoptée

2017-022

#### POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES

Attendu qu'après quelques demandes ponctuelles d'aide financière aux entreprises, nous avons constaté qui est difficile d'établir un montant équitable pour tous sans politique d'aide aux entreprises;

Il est proposé **M. Serge Delongchamp**  
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Et résolu unanimement,

De suspendre toutes les demandes d'aide financière aux entreprises jusqu'à l'adoption d'une politique d'aide aux entreprises.

Adoptée

2017-023

AVIS DE MOTION MODIFICATION LE RÈGLEMENT NO 258  
ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO 207 ET DÉCRÉTANT  
L'ENTRETIEN DES CHEMINS L'HIVER POUR LA  
CIRCULATION DES VÉHICULES AUTOMOBILES

**Mme Karo-Lyne Lachance**, conseillère donne l'avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, le règlement no 272 modifiera le règlement no 258 afin de modifier la distance d'entretien du Rang des Haricots pendant l'hiver.

2017 024

LAB CULTUREL - APPEL DE PROJET NUMÉRIQUE

Attendu que nous aimerions présenter un projet dans le cadre de l'appel de projet : Arbre culturel avec numérique;

Attendu que notre projet serait de numériser des photos anciennes dans le but de faire un album de photos; etc

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**  
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

D'appuyer Mme Angèle Rivest dans sa demande auprès du programme LAB Culturel.

Adoptée

2017-025

PÉRIODE DE QUESTIONS

2017-026

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

**Mme Karo-Lyne Lachance** propose la fermeture de la séance, il est 22h05.

---

Pierre Brosseau  
Maire

Chantal Grégoire  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2017-004, 2017-007, 2017-008, 2017-009, 2017-010, 2017-011, 2017-012, 2017-017, 2017-018 et 2017-021.